

CERTIFICAT MEDICAL DE VACCINATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES

Je soussigné(e) Docteurcertifie que

Madame/MonsieurNé(e) le

est à jour des vaccinations suivantes en date du/2020, selon le calendrier

vaccinal spécifique aux professions de santé pour la **Formation du Diplôme d'Etat Psychomotricien**

Diphthérie, le tétanos et la poliomyélite

Vaccination (dates)		Rappels (dates)
1 ^{re} injection		
2 ^e injection		
3 ^e injection		
		Rappel à prévoir en 20...

Hépatite B

Vaccination (dates)		
1 ^{re} injection		
2 ^e injection		
3 ^e injection		à prévoir le :
<i>Deux injections sont obligatoires avant le début du premier stage hospitalier</i>		
Dosage des anticorps anti-HBs (après 3 ^{ème} injection)		Statut de l'immunité
Dernière sérologie anti-HBs	date :	taux :

Grippe

Vaccination (dates)	
1 ^{ère} injection	

Certificat valable jusqu'au Cachet et signature du médecin

Le vaccin antituberculeux BCG n'est pas obligatoire (Décret n° 2019-149 du 27 février 2019 modifiant le décret n° 2007-1111 du 17 juillet 2007 relatif à l'obligation vaccinale par le vaccin antituberculeux BCG).

Toutefois, il se peut que certains employeurs sur votre lieu de stage l'exigent.

En pratique :

- *Un étudiant ne peut pas être exclu de la formation de psychomotricité s'il ne veut pas faire les vaccinations antituberculeux ;*
- *Toutefois, il peut se voir refuser des stages par des établissements qui l'exigeraient.*

En conséquence le département pédagogique de psychomotricité demande aux étudiants non vaccinés antituberculeux BCG de s'informer suffisamment tôt des exigences des lieux de stage qu'ils sollicitent afin de s'y adapter.